

# Programmes régionaux européens en Nouvelle-Aquitaine

**Comité de Suivi** 

Consultation écrite du 23 octobre au 6 novembre 2024

**Compte rendu** 



Conformément aux dispositions du règlement intérieur du Comité de suivi des programmes régionaux européens, l'Autorité de gestion a soumis au <u>vote</u> des membres du Comité :

#### Programme FEDER-FSE+ 2021-2027

- le règlement de l'appel à projets 2025 «Soutien FSE+ à la création et reprise d'activité en Nouvelle-Aquitaine» ;
- la modification des critères de sélection de l'objectif spécifique 4.5 «Améliorer la qualité, le caractère inclusif et l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation ainsi que leur adéquation au marché du travail, notamment par la validation de l'apprentissage non formel et informel, pour favoriser l'acquisition de compétences entrepreneuriales et numériques, et en promouvant la mise en place de systèmes de formation en alternance et d'apprentissages (FSE+)».

### Programme PSR FEADER 2023-2027

- la modification de la grille de sélection 73.01.01 « PCAE - Plan de Modernisation des Elevages ».

La session de vote s'est tenue par voie dématérialisée, entre le 23 octobre et le 6 novembre 2024 inclus.

#### Résultats du vote

Aucun vote « contre » n'a été exprimé au cours de la consultation écrite.

Les propositions ci-dessus, soumises par l'Autorité de gestion au Comité de suivi, sont approuvées.

#### **Pour avis**

L'Autorité de gestion a soumis aux membres du Comité, <u>pour avis et remarques éventuelles</u>, des modifications du Plan Stratégique Régional (PSR) FEADER 2023-2027.

Après deux ans de mise en oeuvre, le PSR nécessite des adaptations pour répondre aux besoins du territoire en matière de développement rural. Plusieurs modifications ont donc été proposées par l'Autorité de gestion régionale au partenariat.

Ces modifications visent à simplifier la compréhension et sécuriser la mise en oeuvre des aides FEADER en s'inscrivant dans la poursuite des travaux menés par la Mission d'Information et d'Evaluation (MIE) menée cette année au titre des aides agricoles gérées par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Certaines modifications concernent plusieurs dispositifs d'aides (recours aux options de coûts simplifiés), d'autres sont liées à l'évolution de la mise en oeuvre des dispositifs d'aide en eux-mêmes. Toutes ces modifications s'intègrent dans la version en cours d'adoption de la version 5 du Programme Stratégique National.

<u>Aucune remarque/observation</u> n'a été exprimée sur ces propositions au cours de cette consultation.

## **Pour information**

Enfin, s'agissant de la mise en œuvre du Programme FEDER-FSE+ Nouvelle-Aquitaine 2021-2027, plusieurs modifications des règles de gestion ont été présentées **pour information** au Comité.

<u>Aucune remarque/observation</u> n'a été exprimée au cours de la consultation.